

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 25 MAI 2023

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 56

Pouvoirs : 6

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 17 mai 2023.

Monsieur André LECOQ est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel			Pouvoir à Serge HUET	LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise		Absente		D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne		Absente		BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILOUET	Michel			Pouvoir à Sylvie GRENIER	MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno		Absent		ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier				CARDINE	Pierre	Présent
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle	Présente					
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	ALLENO	Delphine			Pouvoir à Jacques LE BRET			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictte	Présente					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine			Pouvoir à Bénédicte LEBAILLY			
FALAISE	DROUET	Phillippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia	Présente					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	THOMAS	Pascal	Présent					
FALAISE	RICHARD	Bastien			Pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric		Absent		OUIIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL						LEVEQUE CATHERINE	Sabrina	Présente
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie	Présente			SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CHAUFFRAY	Joël	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien		Absent		KIPRE	Théodore	
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain				SUZANNE	Alain	Présent
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony		Absent		SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain		Absent		CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent		DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAUROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCHELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard		Absent		SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	Présente			ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques				GIDEL	Sandrine	Présente
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige			Pouvoir à Dominique BENOIT			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline		Absente		BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre		Absent		BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			BREBION	Sébastien	
SOULANGY	POUPARD	Phillippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUOMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Phillippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel		Absent		SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien		Absent		PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Phillippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis				BENOIST	Rémi	Présent
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL – CONTRAT D’OBJECTIF TERRITORIAL - APPROBATION DE LA PHASE 1

Le 24 novembre 2021, la Communauté de communes du Pays de Falaise et l’ADEME ont signé un Contrat d’Objectif Territorial (COT) d’une durée de 48 mois engageant la collectivité à mener une démarche d’économie circulaire (ECi) tout en continuant à progresser dans sa démarche climat-air-énergie (CAE).

Ces 2 démarches s’inscrivent dans deux processus de labellisation appartenant au programme national Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) qui fédère 340 collectivités françaises.

En entrant dans cette démarche de labellisation « économie circulaire », la collectivité s’engage à renforcer la prévention des déchets à la source, à optimiser la collecte et la valorisation, et à explorer les 7 piliers de l’économie circulaire :

- Approvisionnement responsable
- Recyclage
- Allongement de la durée d’usage
- Eco-conception
- Economie de la coopération et de la fonctionnalité
- Ecologie industrielle territoriale
- Consommation responsable

Via la signature du contrat d’objectif territorial (COT), la collectivité s’engage également à :

- Renforcer la gouvernance externe : associer les parties prenantes à la construction et au suivi de sa démarche économie circulaire.
- Développer la transversalité pour favoriser l’émergence d’actions de transition écologique dans l’ensemble de ses services et de ses politiques
- Programmer des formations destinées aux élus et aux agents sur l’économie circulaire, le climat, l’énergie, l’air, la sobriété, les changements de comportements...
- Favoriser l’émergence d’actions de sobriété en énergie et en matières premières, dans l’ensemble de ses politiques et inciter les acteurs du territoire à faire de même
- Informer et associer l’ADEME lors des opérations de communication, invitations et inaugurations d’actions liées à l’économie circulaire (logo ADEME à afficher)

Suite à une phase d’état des lieux menée entre octobre 2022 et janvier 2023, et à un premier audit COT réalisé le 6 mars 2023, le Comité de pilotage « économie circulaire » s’est réuni le 29 mars 2023, en présence des représentants de l’ADEME Normandie, de la DDTM et de la Conseillère Économie Circulaire (Cabinet +2). A cette occasion, ont été présentés et validés par les membres du COPIIL :

- Le résultat de l’état des lieux économie circulaire
- Le diagnostic des acteurs de l’ESS contribuant à l’économie circulaire réalisé par CRESS
- La phase 1 du Contrat d’Objectif Territorial qui comprend :
  - Le plan d’actions « économie circulaire » 2023-2026
  - Les indicateurs régionaux de sobriété
  - La synchronisation de la démarche Cit’ergie - Climat Air Énergie

Ce plan d’actions comprend 41 actions déclinées en 9 axes stratégiques :

- 1 – S’organiser pour faire de l’économie circulaire un enjeu transversal
- 2 – Se fixer des orientations et rédiger la stratégie économie circulaire
- 3 – Mettre en œuvre, suivre et partager le plan local de prévention des déchets
- 4 – Améliorer le service de collecte
- 5 – Réduire à la source et valoriser les déchets organiques
- 6 – Tester et favoriser l’émergence de nouvelles filières d’économie circulaire

- 7 – Faciliter et encourager la réparation et le réemploi
- 8 – Mobiliser et accompagner les acteurs économiques
- 9 – Sensibiliser, mobiliser et accompagner le grand public

A la date du COPIL du 29 mars 2023, la Communauté de communes du Pays de Falaise affichait un score de 19,3% sur le référentiel économie circulaire.

Ce plan d'actions doit lui permettre de progresser de + 12,7 % sur la période 2023-2026.

Des indicateurs de sobriété ont également été intégrés dans les projets suivants :

- 1 – Développement de la filière bois locale
- 2 – Réduction de la consommation énergétique des bâtiments
- 3 – Mobilité partagée
- 4 – Consommation responsable
- 5 – Sobriété numérique
- 6 – Sobriété événementielle

#### Le Conseil communautaire

- Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
- Vu le Plan Climat Air Energie approuvé par délibération n°106/2019 du conseil communautaire du 27 juin 2019 ;
- Vu le Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME approuvé par délibération n°071/2021 du 3 juin 2021 ;
- Considérant la démarche d'économie circulaire engagée par la collectivité dans ses actions ;
- Considérant le diagnostic de l'économie circulaire et le plan d'action proposé ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 10 mai 2023 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

<b>Abstentions : 0</b>	<b>Suffrages exprimés : 62</b>
	<b>Pour : 62</b>
	<b>Contre : 0</b>

- **APPROUVE** la phase n°1 du Contrat d'objectif territorial qui comprend :
  - Le plan d'actions « économie circulaire » 2023-2026
  - Les indicateurs régionaux de sobriété
  - La synchronisation de la démarche Cit'ergie - Climat Air Énergie
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile relatif à ce dossier.

Certifiée exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le : **02 JUIN 2023**

Affichée le : **02 JUIN 2023**

Le Président  
Jean-Philippe MESNIL

